

# REFORME DES RETRAITES,

## C'EST TOUJOURS **NON !**

**La mobilisation, par la grève et les manifestations du 19 janvier 2023, a été réussie.**

Nous étions plus de 2 millions à l'échelle nationale, **12 500 dans la Marne** à battre le pavé pour dire stop à cette régression sociale insoutenable en période d'inflation.

**Nous ne resterons pas dans ce constat de mépris de la part de ce gouvernement et de la volonté du capital de nous voler des droits, non seulement sur nos futures retraites, mais aussi ceux liés à notre sécurité sociale.**

Inéluctablement les marchés financiers sont aux aguets pour mettre la main sur notre protection sociale. Le problème est que celles et ceux qui n'auront pas les moyens de financer leur future retraite, devront faire avec ce qui est proposé aujourd'hui, c'est-à-dire diminuer le montant de leur pension.

Malgré la forte mobilisation, le Président de la République et son gouvernement restent sourds et considèrent que le débat est clos avec les syndicats, que dorénavant le dossier est entre les mains des parlementaires.



Si nous prenons en compte qu'il y a de l'opposition à l'Assemblée Nationale contre cette réforme, notons quand même la méthode honteuse qu'emploie le gouvernement pour passer en force des lois régressives.

Leur obstination ne peut pas nous empêcher de continuer à convaincre partout qu'une autre réforme est possible non seulement pour financer les retraites à 60 ans, mais aussi de les financer durablement.

**Le contenu de ce projet de réforme est un recul clair et net des droits pour l'ensemble des salariés et la mise à mort programmée des régimes spéciaux.**

**Ce projet est une punition collective !**

**Pour stopper ce projet et le mettre définitivement à la poubelle, La CGT propose les revendications suivantes dans le cadre d'une nouvelle réforme juste et solidaire :**

- retour à un départ à 60 ans,
- pension minimum au niveau du SMIC à 2 000 €,
- prise en compte des années d'études et/ou de recherche d'emploi
- indexation des pensions sur les salaires
- reconnaissance de la pénibilité.

**Avec de nouveaux financements :**

- fin des exonérations de cotisations sociales (plus de 90 milliards par an « offerts » au patronat)
- hausse du taux de cotisation modulé suivant la plus-value réalisée par l'entreprise
- hausse des salaires et égalité professionnelle femmes-hommes permettant une augmentation des cotisations sociales.

**La journée du 31 janvier 2023 doit être encore plus puissante que la dernière, l'Union Départementale CGT de la Marne appelle les salariés à se mettre en grève et avec les privés d'emploi, les retraités et les jeunes à participer massivement aux rassemblements et aux manifestations.**

**Mardi 31 janvier 2023**

**Châlons en Champagne : 10 h Maison des Syndicats (1 place de Verdun)**

**Reims : 10 h Maison des Syndicats (15 bd de la paix)**

**Epernay : 10 h Place Carnot (devant l'ancienne bourse du travail)**

**Vitry le François : 11 h place Leclerc (Porte du Pont)**

**Sézanne : 14 h 30 Place du Champ Benoist**

**Montmirail : 15 h Devant chez Axon Cable (2 Rte de Châlons )**